

Réponse de la Liste du Bourgmestre

La thématique abordée dans votre courriel constitue l'un des points phares de notre programme car les premières et principales missions des communes relèvent justement de la gestion de l'espace public et de l'aménagement du territoire au sens large. La LISTE BOURGMESTRE s'engage à améliorer et à garantir un cadre de vie agréable, attractif et serein aux habitants de Schaerbeek. Nous voulons défendre un urbanisme à l'échelle humaine, qui encourage l'interaction sociale et l'occupation piétonne des espaces publics, gage de la qualité des villes (dans l'esprit développé par l'urbaniste Jan Gehl).

Au cours de la nouvelle mandature nous définirons un nouveau Plan communal de Développement Durable, qui amplifiera la dynamique du plan précédent. Nous y préciserons un programme spécifique à chacun des quartiers schaarbeekoïses en concertation avec les forces vives des quartiers.

Convivialité, qualité et partage sont également au cœur des priorités des mandataires de la Liste Bourgmestre dans leur politique d'aménagement de l'espace public et de rénovation urbaine. Dans le cadre de tout nouvel aménagement sur le territoire communal, et notamment dans la mise en œuvre des contrats de quartier, dont le 12^{ème} est déjà en cours, une attention particulière est donc portée à cet aspect.

Le programme de la Liste Bourgmestre entend bien entendu poursuivre et améliorer encore cette dynamique.

Place Colignon

Pour ce qui concerne le court terme, la liste Bourgmestre est tout à fait favorable à la création à brève échéance d'une esplanade piétonne devant l'hôtel communal et à un aménagement qualitatif de cette place emblématique de la commune (« Dessine-moi un parvis »).

Plusieurs événements organisés récemment ont d'ailleurs eu lieu sur la place qui a donc été piétonnisée le temps d'un WE, d'un après-midi ou d'une soirée. Nous pensons à Citizen Lights ou au Festival Allez Up. Ces événements ont soulevé énormément d'enthousiasme auprès de la population et notamment des riverains directs de la Place. Mais ils ont également soulevé de nombreuses questions et inquiétudes, inhérentes à l'occupation partagée de l'espace public. Questions qu'un gestionnaire public ne peut ignorer lorsqu'il met en place de nouveaux aménagements.

Lorsqu'en juin le collège a invité le bureau d'étude voirie à examiner un nouvel aménagement pour le petit cœur de la place Colignon, ces mêmes questions et d'autres ont à nouveau été soulevées : la gestion des livraisons et du courrier postal, la question des accès des véhicules qui accompagnent les mariages, des accès pour personnes à mobilité réduite, de l'accès plus général à la maison communale par les citoyens schaarbeekoïses, de l'occupation de la place,...

Avant de pouvoir mettre en place un projet qualitatif à la fois pour les riverains et pour les nombreuses personnes qui fréquentent quotidiennement la maison communale, le collège a donc décidé à l'unanimité de mandater le bureau d'étude pour une analyse de ces contraintes et pour des propositions concrètes à apporter à ces questions.

Il lui semblait crucial que ces contraintes soient prises en compte car elles constituent la clé de la réussite d'un tel projet. En outre, sa mise en œuvre ne peut se réaliser sans un marquage au sol particulier et bien pensé et sans un mobilier urbain de qualité.

La Liste Bourgmestre suivra ce projet de près et se montrera proactive dans sa réalisation.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la place Colignon, l'un des espaces publics structurants de la commune, notre vision à long terme consiste en la réalisation d'une belle esplanade dégagée qui donnera accès à l'hôtel communal par un parvis favorisant la vie sociale et les commerces alentours. Le stationnement sera déplacé sur les côtés de la maison communale et elle accueillera sur l'arrière un sixième commissariat de quartier. Cet aménagement doit permettre non seulement d'en faire une place publique polyvalente, accueillant les activités urbaines quotidiennes, et de mieux mettre en valeur ce magnifique bâtiment de l'hôtel communal, centre de la vie administrative et politique municipale.

Cette rénovation s'inscrit par ailleurs dans un projet plus large encore de :

- réaménagement de la rue Royale Sainte-Marie dont l'objectif est triple : une plus grande sécurisation des piétons, la mise en place de vraies pistes cyclables et la diminution de l'espace réservé aux véhicules ;
- création d'un véritable pôle central communal constitué des places Colignon et Pogge et dynamisé par une rénovation de qualité sur le site Rubens. Les espaces vides, non affectés par la STIB devront y accueillir au rez-de-chaussée un marché bio permanent et des activités Horeca annexes, des espaces à vocation socio-éducatives de quartier (« Schaergeek », etc.) et les étages devront recevoir une affectation de service public (soit le CPAS, soit des équipements communaux ou culturels) ;
- renforcement du cheminement piéton entre l'hôtel communal et le parc Josaphat. La rue Verwée vient d'être transformée en rue scolaire (réservée aux piétons et cyclistes du lundi au vendredi de 7h50 à 8h30) mais il sera envisagé à terme de la piétonner complètement. Le stationnement de la place de Houffalize sera déplacé dans le cadre du réaménagement du Neptunium.

Sur le court terme, nous souhaitons une mise en œuvre progressive et adaptée de cette réappropriation de l'espace public par les riverains avec notamment des activités récréatives, de manière à rééquilibrer l'utilisation de l'espace par les différents usagers. Cependant, nous sommes conscients que les espaces publics libérés accueillent diverses formes d'appropriation spontanées et que toutes ces formes ne contribuent pas nécessairement à produire un cadre de vie serein et pacifié (voir place Lehon, par exemple). La gestion des espaces publics, le respect spontané des règles ou de la quiétude des autres reste un enjeu important. Nous ne défendons donc pas une vision naïve d'un bon usage spontané de ces espaces. Il faut donc pouvoir encadrer les appropriations, accompagner les publics et assurer un respect des bons usages et des règles de vie en commun. Cela réclame aussi du temps et des moyens.

Dans le cadre de la mise en place de ces réaménagements, une large consultation des habitants devra avoir lieu, au niveau formel, à l'occasion des demandes de permis d'urbanisme, et informel, entre autres par des réunions et ateliers organisés par la commune. La dynamique déjà à l'œuvre dans les contrats de quartier, et particulièrement le contrat de quartier Pogge, sera renforcée.

Nous vous invitons par ailleurs à découvrir le détail de nos propositions sur notre site web :

<http://www.listebourgmestre.be/programme/>

Améliorer la mobilité et la sécurité routière

Ces améliorations dépendront d'un travail cohérent de la commune dans le réaménagement des espaces (par exemple les travaux actuels de sécurisation des carrefours de la rue Royale-Sainte-Marie) mais aussi d'une transformation des offres de mobilité : aménagement de pistes cyclables, offre accrue de véhicules partagés, extension de l'offre de transport en commun (et notamment du métro) par la STIB.

La commune s'est engagée dans une note stratégique de la sécurité routière, dont toutes les mesures sont mises en œuvre, aussi bien en termes de réaménagement des espaces publics qu'en terme d'accroissement des contrôles de police (le nombre de PVs de roulage a déjà doublé depuis le mois d'avril : la police est bien mobilisée sur la sécurité routière).

Les autres places

Deux places relèvent de la Région : Sainte-Marie et Liedts. Les autres sont communales. Les mêmes principes d'aménagement doivent prévaloir partout.

La place **Liedts** attend des aménagements de sécurisation exigés par la commune au Ministre Smet (les discussions sont en cours); à plus long terme, elle sera intégralement réaménagée après les travaux du métro. Nous comptons largement associer les habitants, ainsi que les écoles d'architecture toutes proches, à ces réflexions.

Les places **Pogge** et **Houffalize** sont comprises dans le CQ Pogge en cours. Le travail avec les habitants est une constante de la méthode de travail de RénovaS. A ce stade les ambitions sont une meilleure appropriation pour les activités sociales. Sur la place **Pogge**, il est suggéré de piétonniser le haut de la rue Laude pour y développer des terrasses. Pour la place de **Houffalize**, l'intention est de libérer la place du stationnement (en l'intégrant à l'intérieur de l'îlot du Neptunium), éventuellement supprimer la voirie dans la partie haute (entre Brand et Herman) et de proposer des espaces de jeux ou de détente sur la place, tout en ouvrant le rez-de-chaussée de la piscine à des activités orientées sur le quartier (belle terrasse ensoleillée). Le contrat de quartier prévoit aussi l'implantation d'une crèche et d'un jardin collectif sur l'emplacement des fermettes de la rue de Jérusalem. La place de la **Reine** doit faire l'objet d'un réaménagement plus convivial dans le cadre de Contrat de rénovation urbaine. La commune lance cette semaine une opération de réflexion sur de nouvelles appropriations de l'espace, appelée 'Living Reine'. L'ambition est de prolonger la place vers le Nord-Est jusqu'aux bâtiments en limitant la circulation au seul service des immeubles. Notre volonté est de développer l'usage piéton de la place et des rues alentours (les rues de Beughem et de la Poste), dans un projet plus général de développer un « *quartier latin schaarbeekois* », réunissant les énergies des hautes écoles et de la population étudiante. Le projet prévoit la création d'un équipement dédié aux étudiants sur la place de la **Reine**.

La place **Lehon** reste l'un des seuls espaces libres de tout un quartier populaire. L'étude sur l'implantation d'espaces de jeux l'a sélectionnée pour recevoir des équipements de type 'plaine de jeux'. La commune va devoir intégrer son réaménagement dans le projet plus global de la rue Royale-Sainte-Marie (réfection totale, avec piste cyclable) et de la modernisation du marché.

Place aux enfants

Tous les réaménagements récents vont dans le sens de réserver une meilleure place aux enfants dans l'espace public : le plan Trottoir (1 million €/an), les travaux de sécurisation, la zone « 30 », les nouveaux passages piétons, les rues scolaires, etc. La commune a commandé une étude visant à implanter de nouvelles plaines de jeux sur le territoire ou à modifier les espaces ou les rues, dans les quartiers qui ne disposent que de peu d'espaces libres, afin d'y encourager les lieux de délasserment et de jeux. La prochaine mandature veillera à la mise en oeuvre de ces projets.

Des espaces publics pour tous

Tout ce que nous mettons en oeuvre va dans ce sens. Cependant les moyens limités de la commune, les procédures urbanistiques, la nécessaire concertation avec les autres niveaux de pouvoir (STIB, Région, la CRMS, etc.), la concertation avec les habitants et les forces vives exigent un temps de mise en oeuvre qui déçoit toujours nos envies et nos attentes. Le rêve précède toujours la réalité. Mais le renouveau de Schaerbeek comme commune vivante, partagée, en sécurité, animée, solidaire, mobile, heureuse est en marche.

Pour la Liste du Bourgmestre,

Gaëlle de Lamotte